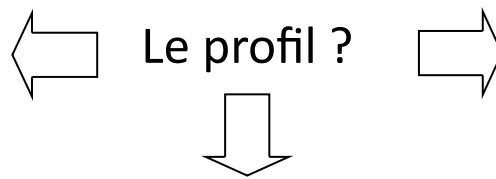


# Profils, statuts et commentaires

## Se présenter aux autres

Toute vie numérique commence par la construction de son profil. Rédiger sa présentation, partager ses passions relèvent d'activités pluri-disciplinaires au service des apprentissages.



## Choisir son avatar

Le choix de l'avatar est un élément clé de la construction de l'identité numérique. L'enseignant initie le débat et peut alors rappeler les règles élémentaires d'attitude responsable.

## Mini-réseau social

Par le biais des statuts et des commentaires les élèves peuvent participer à leur premier mini-réseau social dans le cadre parfaitement sécurisé de l'ENT pour converser, débattre, travailler, partager et échanger en toute sécurité, sous le contrôle de l'enseignant, toujours dans le respect des règles d'usage d'Internet.

L'activation du profil n'a d'intérêt que si dans le même temps, on active l'annuaire de la classe pour permettre les échanges entre élèves.

## Pratique informatique:

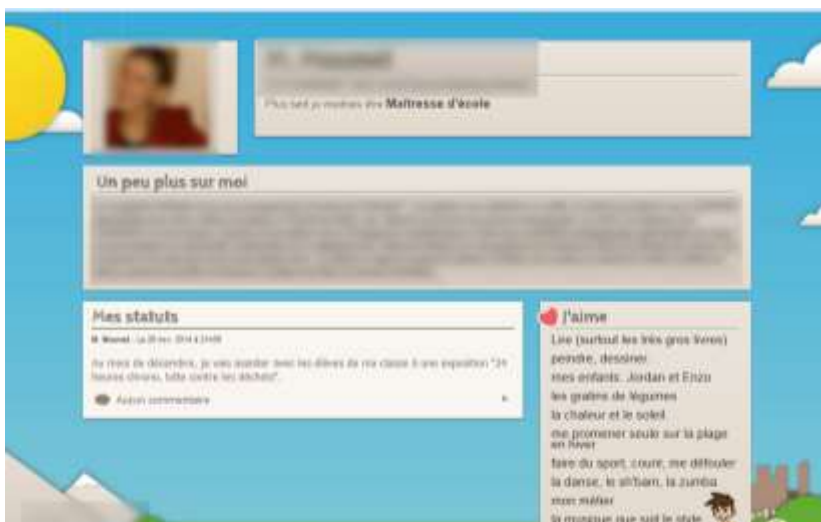
- Saisie
- Déplacement de fichiers (image, photo...)

## Mise en œuvre:

- Production d'écrits courts, le portrait...
- Exprimer et justifier ses préférences
- Droit à l'image et à la vie privée
- Travail sur l'identité numérique

## Les plus:

- Travail sur les risques liés à l'usage d'internet
- Entrée motivante (usage des « grands »)
- Personnalisation de son espace
- Première approche des modes consultation et gestion
- Possibilité d'évolution de son compte: par la modification du profil



Exemple de page « profil » qui comporte également les statuts (informations ponctuelles)



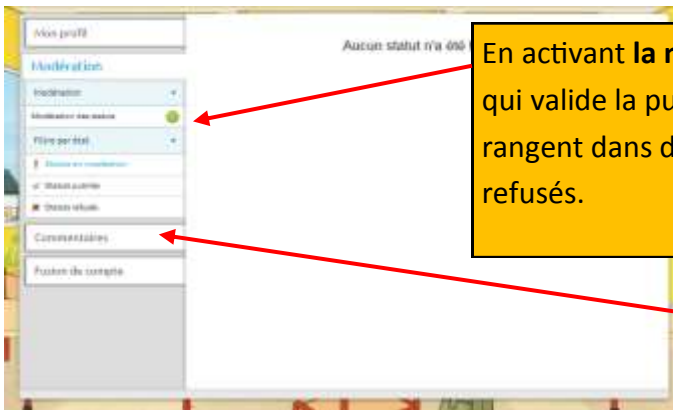
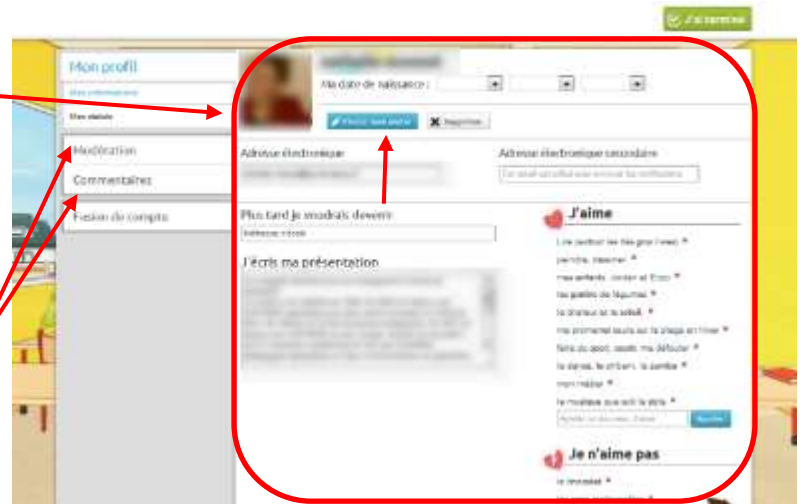
**Le profil** : en cliquant sur l'application, on accède à la page du profil (en mode consultation).

**Dans l'annuaire**, les élèves ont accès à tous les profils de la classe.

Le mode gestion permet à tous les utilisateurs de modifier leur présentation, d'ajouter un avatar...et de le **valider**.

Attention: le profil n'est pas modéré.

Sur la partie gauche, l'enseignant (et lui seul) peut accéder à la modération des statuts et des commentaires).



En activant la **modération** des statuts, c'est l'enseignant qui valide la publication des élèves : ces statuts se rangent dans des sous-dossiers : en modération, publiés, refusés.

Les statuts pouvant être commentés, la validation des commentaires est la même que celle des statuts.



Exemple de page de commentaire :

l'enseignant a accès à l'ensemble des articles : le contenu, l'auteur et le destinataire.